



Association Sportive Automobile Mauve

43 Ave des Coutures - 87000 LIMOGES - ☎ 05 55 77 59 14

4^{ème} COURSE DE COTE REGIONALE

La Celle Dunoise-St Sulpice le Dunois

16 et 17 juin 2012

Règlement particulier

SOMMAIRE

ARTICLE 1p	ORGANISATION DE LA COURSE
ARTICLE 2p	ASSURANCES
ARTICLE 3p	CONCURRENTS ET PILOTES
ARTICLE 4p	VEHICULES ET EQUIPEMENTS
ARTICLE 5p	PUBLICITES
ARTICLE 6p	SITES ET INFRASTRUCTURES
ARTICLE 7p	DEROULEMENT DE L'EPREUVE
ARTICLE 8p	PENALITES
ARTICLE 9p	CLASSEMENTS
ARTICLE 10p	PRIX

L'ASSOCIATION SPORTIVE AUTOMOBILE MAUVE organise les 16 et 17 juin 2012 avec le concours du Comité d'organisation La Celle Dunoise-St Sulpice le Dunois , une épreuve de course de côte dénommée :

4^{ème} Course de Côte Régionale La CELLE DUNOISE- St SULPICE le DUNOIS

Cette épreuve compte pour le Championnat du Comité Régional du Limousin et la Coupe de France de la Montagne.

Le présent règlement a été approuvé par le Comité Régional sous le numéro. en date du, et enregistré à la FFSA sous le permis d'organisation numéro en date du

ARTICLE 1. ORGANISATION DE LA COURSE

1.1. OFFICIELS :

Président du Collège des Commissaires Sportifs	M. MILLET LAGE	Licence n°8505
Commissaires Sportifs	M. RENON Eliane	Licence n°__
	M. ARISTIDE Xavier	Licence n°32245__
Directeur de Course	M. RIBIERRE Serge	Licence n°17315__
Directeur de Course Adjoint	M. VAURIE Michel	Licence n°1059__
Commissaires Techniques (B au minimum)	M. GROS Patrick	Licence n°35156__
Chargé de la mise en place des moyens	M. BRETENOUX Jacques	Licence n°32721__
Chargés des relations avec les concurrents (CS)	M.LAVERGNE Roland	Licence n°7041
Chargé des Commissaires de route	M.MEUNIER Patrick	Licence n°10912__
Chronométrateurs	M.BASTIER Alain	Licence n°05615__

1.2. HORAIRES

Clôture des engagements le 11/06/2012.à 24 heures.
 Publication de la liste des engagés le 12/06/2012.à 18 heures.
 Vérifications administratives le 16/06/2012 de 14H00 à 18H00 et le 17/06/2012 de 8H00 à 10H00.
 Vérifications techniques le 16/06/2016 de 14h15 à 18h15 et le 17/06/2012 de 8h15 à 10h15
 Affichage de la liste des concurrents autorisés à prendre part aux essais le 17/06/2012 à 10h15
 Essais non chronométrés le 16/06/2012 de 16h00 à 18h00 et le 17/06/2011 de 8h30 à 10h00.
 Essais chronométrés le 17/06/2012 de 10h15 à 12h00.
 Briefing des commissaires le 17/06/2012 à 8h00
 Briefing des pilotes le 17/06/2012 à 13h15.
 Affichage de la liste des concurrents autorisés à prendre part à la course le 17/06/2012 à 13h15
 Pesage des voitures libre ou obligatoire le 17/06/2012 à la Salle des Fêtes, à 15h00

Course

- 1^{ère} montée le 17/06/2012.....à partir de 13H45.....
- 2^{ème} montée le 17/06/2012.....à partir de 15H15.....
- 3^{ème} montée le 17/06/2012.....à partir de 16H45.....

Les horaires des essais et de la course sont donnés à titre indicatif et sont susceptibles d'être modifiés par la Direction de Course. Les concurrents en seront informés par affichage.

Affichage des résultats provisoires : après l'arrivée du dernier concurrent en parc fermé
 Remise des prix le 17/06/2012 à 19H00 , Salle des Fêtes des Loisirs de la Celle Dunoise
 Les concurrents pourront retirer les chèques correspondants à leur prix ainsi que le Palmarès :
 le 17/06/2012 de 19H00 à 20H00, salle des Fêtes de la Celle Dunoise
 Réunions du Collège des Commissaires Sportifs :
 Réunion 1 : le 17/06/2012 à 10H00 à la salle des Fêtes de la Celle Dunoise.
 Les réunions suivantes seront fixées par le Président du Collège.

1.3. VERIFICATIONS

Vérifications administratives le 16/06/2012 de 14h00 à 18h00 et le 17/06/2012 de 8h00 à 10h00 à la Salle des Fêtes de la Celle Dunoise .
 Vérifications techniques le 16/06/2012 de 14h15 à 18h15 et le 17/06/2012 de 8h15 à 10h15 à la salle des Fêtes de la Celle Dunoise.
 Vérifications nécessitant un démontage seront effectuées au Garage RICHARD :
 Adresse 23800 SAINT SULPICE LE DUNOIS.....
 Taux horaire maximum de la main-d'œuvre : (45 € TTC).
 Les concurrents devront présenter leur permis de conduire ainsi que leur licence et sont tenus de présenter la fiche d'homologation de leur voiture et le passeport technique
 Aucune vérification ne sera effectuée après l'heure de fermeture de contrôle soit le 17/06/2012 à 10h00.
 A l'issue des vérifications techniques, la liste exacte des partants aux essais sera obligatoirement affichée après avoir été entérinée par le Collège des Commissaires Sportifs dont la réunion est prévue le 17/06/2012 à 10h00.

ARTICLE 2. ASSURANCES

Voir règlement standard des courses de côte et slaloms

ARTICLE 3. CONCURRENTS ET PILOTES

3.1. ENGAGEMENTS

Les engagements seront reçus à partir de la parution du présent règlement à l'adresse suivante :

Melle LOPEZ Marjorie 8 allée du Hameau -87100 LIMOGES

Tél :05.55.50.51.28.ou 06.84.37.64.26. fax : 05.55.37.80.51.

Ou par mail à lopez.yvette@orange.fr jusqu'au 11/06/2012 à minuit.

Les frais de participation sont fixés à 170.00 €, réduits à 150.00 € pour les concurrents acceptant la publicité optionnelle de l'organisateur et à 130.00 € pour les licenciés de l'ASA MAUVE.
 Pour être valables, les engagements devront obligatoirement être accompagnés des frais de participation.

Si quatre jours avant le début du meeting, le nombre d'engagements enregistrés est inférieur à 30, les organisateurs se réservent le droit d'annuler l'épreuve. Les intéressés seraient immédiatement prévenus de cette décision.

ARTICLE 4. VOITURES ET EQUIPEMENTS

4.1. VOITURES ADMISES

Le nombre des voitures admises est fixé à 100.

GROUPES ADMIS : FC + F2000 – N + FN – A + FA – GT de série –CM + CN – D/E –Z

REPARTITION DES CLASSES

FC 1 de 0 jusqu'à 1300 cm³
FC 2 au-dessus de 1300 cm³ jusqu'à 1600 cm³
FC 3 au-dessus de 1600 cm³ jusqu'à 2000 cm³
FC 4 au-dessus de 2000 cm³

F2000 1 de 0 à 1400 cm³
F2000.2 au-dessus de 1400 cm³ jusqu'à 1600 cm³
F2000.3 au-dessus de 1600 cm³ jusqu'à 2000 cm³

N/FN 1 de 0 à 1400 cm³
N/FN 2 au-dessus de 1400 cm³ jusqu'à 1600 cm³
N/FN 3 au-dessus de 1600 cm³ jusqu'à 2000 cm³
N/FN 4 plus de 2000 cm³

A/FA 1 de 0 à 1400 cm³
A/FA 2 au-dessus de 1400 cm³ jusqu'à 1600 cm³
A/FA 3 au-dessus de 1600 cm³ jusqu'à 2000 cm³
A/FA 4 plus de 2000 cm³

GT 1 jusqu'à 2000 cm³ GT 2 au dessus de 2000 cm³

CM1-CM2 de 0 à 1003 cm³
CNF1 de 0 à 1600 cm³ CN1 de 0 à 1600 cm³
CNF2 + 1600 à 2000 cm³ CN2 +1600 à 2000 cm³

C3 1 jusqu'à 1600 cm³ C3.2 + 1600 cm³

CN 1 jusqu'à 1600 cm³
CN 2 au-dessus de 1600 cm³ jusqu'à 2000 cm³

D/E 1 de 6 à 1300 cm³ + campus
D/E 2 + 1300 cm³ à 1605cm³
D/E 3 FF -F3B-
D/E 7 FR
Z

4.2. CARBURANT - PNEUMATIQUES - EQUIPEMENTS

Voir règlement standard des Courses de Côte et Slaloms.

4.2.7. ECHAPPEMENT

Toutes les voitures doivent être équipées d'un silencieux..

4.3. NUMEROS DE COURSE

Voir règlement standard des Courses de Côte et Slaloms.

4.4. MESURES ET DISPOSITIFS DE SECURITE

Voir tableau publié dans France Auto spécial règlement.

ARTICLE 5. PUBLICITES

Voir règlement standard des Courses de Côte et Slaloms.

ARTICLE 6. SITES ET INFRASTRUCTURES

6.1. PARCOURS

La Course de Côte de la Celle Dunoise-St Sulpice le Dunois a le parcours suivant :

Départ sur la D15, 100 m après le panneau sortie la Celle Dunoise – Arrivée sur la D15, 250 m avant le carrefour de la Croix de la Barde.

La course se déroulera en TROIS montées.

Procédure de départ : chaque voiture partira dans l'ordre de passage prévu à l'article 7 du règlement standard.

Départ sur la D15, 100m après le panneau de sortie, la Celle Dunoise

Arrivée sur la D15, 250m avant le carrefour de la Croix de la Barde

Pente moyenne :6% Longueur du parcours :1500 m

Modalités de retour au départ : en convoi, par la route empruntée par la course.

Parc de départ : place de la Fontaine.....

Parc d'arrivée : D15 au Village de Nouzeirat Bas.....

6.2. ROUTE DE COURSE

D15.

6.3. FILE DE DEPART

File de départ : D15, 50 m après le panneau de sortie de la Celle Dunoise.....

6.4. SIGNALISATION

Voir règlement standard des Courses de Côte et Slaloms.

6.5. PARC CONCURRENT

Les parcs concurrents seront situés à la Celle Dunoise, Camping.....

Les parcs concurrents seront accessibles à partir de 14 heures, le 16 juin 2012.....

Les remorques devront être garées à : la Celle Dunoise, camping ou terrain face à la Salle des Fêtes.....

6.6. PARC FERME FINAL

Le parc fermé final obligatoire (sous peine d'exclusion d'office) pour tous les concurrents classés est situé sur la D15, entre le panneau d'entrée de la Celle Dunoise et la Place de la Fontaine.

6.7. TABLEAUX D'AFFICHAGE OFFICIELS

Les tableaux d'affichage seront placés :

- pendant les vérifications au parc des vérifications :devant la Salle des Fêtes de la Celle Dunoise
- pendant les essais et la course au parc départ au départ de devant la Salle des Fêtes.....
- pendant le délai de réclamation après l'arrivée, au parc fermé d'arrivée, devant la Salle des Fêtes.....

Tous les documents portés à la connaissance des concurrents sur le tableau d'affichage leurs seront opposables. Les pilotes assumeront seuls les conséquences d'une éventuelle ignorance de leur part des dispositions ou des changements d'horaires qui pourraient se décider dans l'heure qui précède leur départ.

6.8. PERMANENCE

Pendant la manifestation, permanence se tiendra:

Lieu :Salle des Fêtes de la Celle Dunoise le 16/06/2012 de 14H00 à 19H00 et le 17/06/2012 de 8h00 à 18h00

Téléphone permanence n° 05.55.89.97.83.....

Centre de secours le plus proche :

Lieu : Pompiers de Dun le Palestel... Téléphone n° 18 SAMU Guéret :n° 15

ARTICLE 7. DEROULEMENT DE L'EPREUVE

7.2. CONFERENCE AUX PILOTES (BRIEFING)

La conférence aux pilotes (briefing) aura lieu Place de la Fontaine le 17/06/2012 à 13h15.

La présence de tous les pilotes et des commissaires chefs de poste y est obligatoire.

7.3. COURSE

Voir règlement standard des Courses de Côte et Slaloms.
Les départs seront donnés aux feux tricolores.

7.4. ECHAUFFEMENT DES PNEUMATIQUES

Tout moyen de chauffe des pneumatiques est interdit dans les épreuves régionales.

ARTICLE 8. PENALITES

Voir règlement standard des Courses de Côte et Slaloms.

ARTICLE 9. CLASSEMENTS

Voir réglementation standard des Courses de côte et slaloms
Les classements provisoires seront affichés à 18h15 à la Salle des Fêtes de la Celle Dunoise et seront établis de la façon suivante :

- un classement général
- un classement général féminin
- un classement pour chacun des groupes comme défini à l'article 4.1 du règlement standard
- un classement pour chacune des classes énumérées à l'article 4.1 du règlement standard

ARTICLE 10. PRIX

Article 10.1 – Prix

La répartition des prix se fera de la façon suivante :

1er Scratch	230 €
2ème Scratch	160 €
3ème Scratch	120 €
4ème Scratch	70 €
5ème Scratch	40 €
1ère Dame	75 €
Si 3 partantes ou plus	

1er Groupe	150 € si 5 partants ou plus 75 € si moins de 5 partants
2ème Groupe	60 € si plus de 5 partants
3ème Groupe	35 € si plus de 7 partants
1er Classe	Montant de l'engagement payé si 5 partants ou plus 50% de l'engagement payé si si moins de 5 partants
2ème Classe	60 € si plus de 5 partants
3ème Classe	35 € si plus de 7 partants

Article 10.3-Coupes :

il sera attribué 38 coupes de la façon suivante :

5 pour les 5 premiers scratch – 1 pour le premier de chaque groupe

-1 pour le premier de chaque classe- 1 coupe des dames.

Article 10.5-Remise des prix et coupes :

Remise des prix le 17/06/2012 à 19h00 à la Salle des Fêtes de la Celle Dunoise.

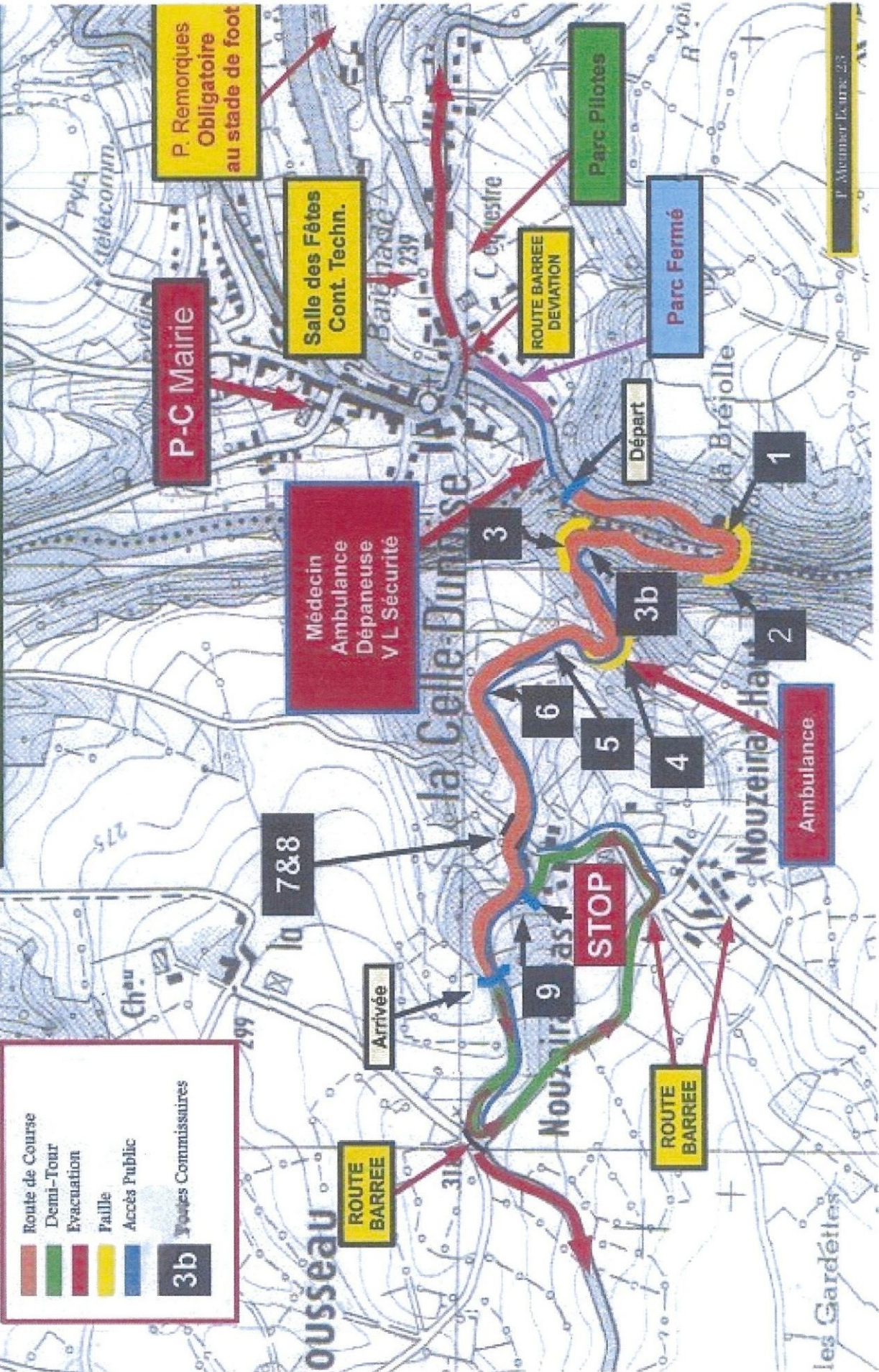
Seuls les prix et coupes scratch sont cumulables. Les prix en espèces et coupes groupes et classes ne sont pas cumulables.

Article 10.6-Remise des chèques et palmarès

Les concurrents pourront retirer les chèques correspondants à leurs prix ainsi que le palmarès :

le 17/06/2012 de 19h00 à 20h00, à la Salle des Fêtes de La Celle Dunoise

- Plan du Site -
Course de Côte La Celle Dunoise St Sulpice le Dunois



	Route de Course
	Demi-Tour
	Evacuation
	Paille
	Accès Public
	Points Commissaires